



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Programme hydrologique international (PHI)

38^e SESSION DU BUREAU DU PHI

Paris, 6-8 juin 2005

Rapport final

UNESCO, Paris 2005



TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
OUVERTURE DE LA SESSION	1
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	1
RAPPORT SUR LE PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET POUR 2006-2007 (33 C/5) ET SUR LES 170^e ET 171^e SESSIONS DU CONSEIL EXECUTIF DE L'UNESCO	1
SUITE DONNÉE À LA RÉOLUTION XVI-7 SUR LA GOUVERNANCE DU PHI	2
VERS UNE STRATÉGIE APPLICABLE AUX CENTRES RELATIFS À L'EAU FONCTIONNANT SOUS L'ÉGIDE DE L'UNESCO (CATÉGORIE 2).....	3
RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA PRÉPARATION DE LA SEPTIÈME PHASE DU PHI.....	4
APERÇU DES NOUVELLES INITIATIVES DU PHI	4
COOPÉRATION AVEC LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES	5
QUESTIONS DIVERSES	6
APPROBATION DU RAPPORT FINAL ET CLÔTURE DE LA SESSION	6
 ANNEXES	
I	ORDRE DU JOUR
II	LISTE DES PARTICIPANTS
III	LISTE DES DOCUMENTS
IV	REMARQUES DU BUREAU SUR LA PROPOSITION DU SCHÉMA DU PHI-VII
V	GLOSSAIRE DES SIGLES ET TERMES SPÉCIAUX UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

OUVERTURE DE LA SESSION

1. La 38^e session du Bureau du Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique international (PHI) s'est déroulée au Siège de l'UNESCO à Paris du 6 au 8 juin 2005 en présence de M. Ognen Bonacci, président (représentant la région électorale II - Europe orientale et centrale) et des vice-présidents dont les noms suivent : M. Mohammad Radwan Almomani (région Vb - États arabes) qui a remplacé M. Edward Atallah Elias Qunqar (désormais en retraite), M. Siegfried Demuth (région I - Europe occidentale et Amérique du Nord), M. Liu Heng (région IV - Asie et Pacifique), M. Mohammed Hamisu Ibrahim (région Va - Afrique) et M. Victor Pochat¹ (région III - Amérique latine et Caraïbes). M. Pierre Hubert, secrétaire général de l'Association internationale des sciences hydrologiques (AISH), M. Avinash Tyagi, directeur du département d'hydrologie et des ressources en eau de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et M. Lucio Ubertini (Italie), président du Comité des finances du PHI assistaient également à la réunion en qualité d'observateurs. La liste des participants figure à l'annexe II.

2. Le Président, M. Bonacci, a ouvert la session et souhaité la bienvenue aux participants. M. A. Szöllösi-Nagy, sous-directeur général pour les sciences exactes et naturelles et secrétaire du PHI, a également souhaité la bienvenue aux participants au nom du Directeur général et présenté l'ordre du jour, le calendrier des travaux ainsi que la documentation de base. La liste des documents figure à l'annexe III.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. Le Bureau a adopté l'ordre du jour présenté à l'annexe I.

RAPPORT SUR LE PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET POUR 2006-2007 (33 C/5) ET SUR LES 170^e ET 171^e SESSIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNESCO

4. Le Secrétariat a fait savoir que le Conseil exécutif avait prié le Directeur général de lui présenter à sa 172^e session une proposition budgétaire comportant une base de référence de 610 millions de dollars - l'option de croissance nominale zéro -, ce qui équivaut en fait à une réduction budgétaire pour la plupart des programmes de l'UNESCO en raison de l'augmentation des dépenses statutaires et des effets de l'inflation. Le Secrétariat a toutefois indiqué que les programmes du PHI n'en pâtiraient pas puisque « L'eau et les écosystèmes associés » resteraient une priorité principale du Secteur des sciences exactes et naturelles pour 2006-2007 et conserveraient approximativement le même budget ordinaire (8.800.200 dollars) qu'au cours de l'exercice biennal précédent. Le Secrétariat a aussi rendu compte de sa dotation en personnel, qui s'était améliorée hors Siège mais appelait encore une amélioration au Siège. Le Bureau s'est déclaré satisfait de la situation budgétaire du PHI mais inquiet de la persistante insuffisance de personnel au Siège.

5. Le Secrétariat a rendu compte des 170^e et 171^e sessions du Conseil exécutif de l'UNESCO. Il a en particulier indiqué que le Conseil exécutif avait approuvé les principes et directives pour l'établissement et le fonctionnement des instituts et centres de l'UNESCO (catégorie 1) et des instituts et centres placés sous l'égide de l'UNESCO (catégorie 2). Le Secrétariat a également signalé que le Conseil exécutif avait émis une opinion favorable à la proposition concernant la création, sous l'égide de l'UNESCO, du Centre international sur les risques liés à l'eau et à leur gestion (ICHARM) à Tsukuba, Japon et avait recommandé à la Conférence générale d'approuver la création du Centre. Le Secrétariat a aussi fait état de la décision du Conseil exécutif de demander au

¹ Précédent Président, membre de droit du Bureau.

Directeur général de lui présenter à sa 172^e session une proposition concernant la création, sous l'égide de l'UNESCO, à l'Université de Dundee (Royaume-Uni), d'un centre PHI-HELP sur la législation, les politiques et les sciences relatives à l'eau.

SUITE DONNÉE À LA RÉOLUTION XVI-7 SUR LA GOUVERNANCE DU PHI

6. Pour présenter ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat a passé en revue le document IHP/Bur-XXXVIII/7, y compris la résolution XVI-7 du Conseil intergouvernemental du PHI et la « Communication du Président sur la gouvernance du PHI » (document IHP/IC-XVI/11) présentée à la 16^e session du Conseil. Il a été proposé que le Bureau examine la résolution XVI-7 point par point.

7. Le Bureau est convenu que les comités régionaux du PHI avaient besoin d'être renforcés et a aussi souligné la disparité de statuts et d'efficacité entre comités nationaux. Il a été recommandé d'informer ces derniers, ainsi que les hydrologues régionaux, de la recommandation du Conseil (formulée dans sa résolution XVI-7) tendant à ce que les États membres examinent le statut de leurs comités nationaux du PHI. Il a également été noté que la communication entre le Secrétariat et les comités nationaux du PHI devrait être améliorée (surtout sur ce point et au sujet des consultations relatives au PHI-VII). Il a en outre été suggéré que les comités nationaux du PHI les plus dynamiques pourraient aider les plus faibles au sein de leur région. Le Bureau a décidé d'utiliser les principes énoncés dans le document IHP/IC-XIII/11², qui avait proposé au Conseil, lors d'une précédente session, des principes directeurs concernant les comités nationaux du PHI susceptibles de servir de base à la mise en œuvre de la résolution XVI-7 relative à leur renforcement. Le Bureau a insisté sur le fait que la résolution XVI-7 visait bien à renforcer les comités nationaux du PHI.

8. Aucun consensus ne s'est dégagé sur la question des conseils intergouvernementaux régionaux (CIR) et le Bureau a prié le Secrétariat d'étudier, en étroite coopération avec le Bureau, les conséquences juridiques et financières de la création de tels conseils. Selon le calendrier préliminaire des travaux établi, le Secrétariat consulterait le Conseiller juridique de l'UNESCO et le Comité des finances du PHI et informerait les membres du Bureau du PHI sur ces questions d'ici à novembre 2005. La documentation nécessaire pourrait alors être préparée, en consultation avec le Bureau, en vue de sa 39^e session prévue en avril 2006 et de la session ultérieure du Conseil intergouvernemental du PHI de juillet 2006. Le Bureau a pris note de la recommandation émanant du Comité directeur régional du PHI pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique (Adélaïde, Australie, 25-26 novembre 2004) à sa 12^e session. Le Bureau a proposé la création d'une structure analogue pour les comités nationaux du PHI d'Asie centrale.

9. Il a été noté que l'Afrique entreprendrait d'organiser au Nigéria, avant avril 2006, une conférence régionale des comités nationaux du PHI portant sur des questions techniques et de gestion. Le Bureau a pris acte du démarrage d'activités qui commençaient à forger des liens plus étroits entre le processus de l'AMCOW et les comités nationaux africains du PHI. Il a encouragé ces derniers à faire fonction de comités consultatifs scientifiques auprès de l'AMCOW. Les comités nationaux du PHI de la région électorale I (Europe occidentale et Amérique du Nord) se réuniront en juillet 2005 à Wallingford, Royaume-Uni. Les comités nationaux du PHI d'Amérique latine et des Caraïbes se réuniront à la Jamaïque en octobre 2005.

² « Proposition relative à l'amélioration du fonctionnement des comités nationaux du PHI », présentée au Conseil intergouvernemental du PHI à sa 13^e session (Paris, 8-13 juin 1998). Disponible sur Internet à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001133/113323fo.pdf>.

VERS UNE STRATÉGIE APPLICABLE AUX CENTRES RELATIFS À L'EAU FONCTIONNANT SOUS L'ÉGIDE DE L'UNESCO (CATÉGORIE 2)

10. Le Secrétariat a rendu compte de l'état d'avancement des diverses propositions de création de centres de catégorie 2 relatifs à l'eau. Il a en particulier fait savoir que les propositions concernant la création du Centre PHI-HELP sur la législation, les politiques et les sciences relatives à l'eau de Dundee, Royaume-Uni (déjà mentionné au paragraphe 5) et du Centre régional d'écohydrologie de Lodz, Pologne, étaient censées être présentées au Conseil exécutif de l'UNESCO à sa 172^e session en septembre 2005, puis à la Conférence générale de l'UNESCO à sa 33^e session en octobre 2005. Le Secrétariat a aussi rendu compte des progrès accomplis eu égard à la création, sous les auspices de l'UNESCO, du Centre international d'évaluation des ressources en eaux souterraines (IGRAC) à Utrecht, Pays-Bas (qui est déjà un Centre de l'OMM). Le Secrétariat a également constaté que les propositions visant à établir le Centre de l'eau pour les régions arides et semi-arides d'Amérique latine et des Caraïbes (CAZALAC) au Chili et le Centre régional de gestion des eaux urbaines en Colombie sous les auspices de l'UNESCO étaient bien avancées mais ne devraient pas être présentées à la prochaine session du Conseil exécutif faute de temps.

11. Il a été recommandé que les centres de catégorie 2 soient étroitement liés à l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau et bureaux régionaux de l'UNESCO. La possibilité d'avoir recours au réseau du Partenariat pour l'Éducation et la recherche en matière d'eau (PoWER) pour relier les centres de catégorie 2 entre eux ainsi qu'avec les Bureaux régionaux de l'UNESCO et l'Institut UNESCO-IHE a été évoquée. Le Bureau a discuté du mécanisme de candidature aux bourses d'étude à l'UNESCO-IHE ; il a été proposé que celles-ci passent par les comités nationaux du PHI et les commissions nationales pour l'UNESCO. Il a été souligné que l'Institut ne pouvait faire face à toutes les demandes d'inscription (1.400 candidats ayant les qualifications requises pour 200 à 300 places) et que, pour contribuer à combler ce fossé, il faudrait accroître le nombre de bourses, et mettre en place des mécanismes novateurs, comme l'apprentissage à distance et le travail en coordination avec d'autres centres de catégorie 2. Il a été observé que la plupart des pays européens étaient en mesure d'apporter leur aide en la matière et que les comités nationaux du PHI de ces pays devraient offrir d'associer à l'Institut UNESCO-IHE des cours se déroulant dans des universités nationales. Il a été proposé que des professeurs de l'UNESCO-IHE et d'autres universitaires donnent des cours de brève durée dans des pays en développement.

12. Des membres du Bureau se sont inquiétés du fait qu'aucun centre de catégorie 2 n'existe en Afrique subsaharienne qui en a pourtant grand besoin. Le Secrétariat a reconnu qu'il fallait des centres de catégorie 2 dans cette région. Il a toutefois expliqué qu'en vertu des directives de l'UNESCO, il incombait au gouvernement hôte et non à l'Organisation de fournir l'essentiel du financement des centres et d'assurer leur fonctionnement. Le Secrétariat a suggéré que les pays de la région présentent une demande de financement à la Banque africaine de développement en vue de la création d'un centre sous l'égide de l'UNESCO.

13. Le Bureau a recommandé l'établissement de liens étroits et réciproques entre les centres de catégorie 2 et les comités nationaux du PHI, peut-être en encourageant les directeurs des centres à faire partie des comités nationaux du PHI de leurs pays respectifs et les responsables des comités nationaux du PHI à siéger au Conseil d'administration des centres de leur région. Il a été suggéré que le processus d'examen des propositions de création de centres de catégorie 2 dans le cadre du PHI soit harmonisé et consiste en une étude, suivie de la formulation d'un avis, par le Bureau, puis par le Conseil intergouvernemental du PHI. Le Bureau a noté que tous les centres devraient être liés aux bureaux régionaux et hors Siège de l'UNESCO et participer à la mise en œuvre du programme du PHI.

14. Le Secrétariat a fait rapport sur les nouvelles directives applicables aux centres fonctionnant sous l'égide de l'UNESCO (document 171 EX/18), qui doivent être approuvées par la Conférence générale à sa 33^e session, en octobre 2005. Le Bureau a pris note des nouveaux critères et directives contenus dans le document 171 EX/18, et surtout des critères énoncés pages 19 à 21 du document. Il a en particulier relevé que les directives recommandaient des évaluations périodiques (critère II/4), que les centres doivent avoir un champ d'activité mondial ou régional (critère II/6) et que les centres de catégorie 2 doivent faire l'objet d'un réexamen tous les six ans (critère II/14). Le Bureau a examiné diverses possibilités pour la réalisation d'évaluations internes du PHI portant sur les centres qui s'occupent des questions liées à l'eau³. Il a été proposé que le Secrétariat consulte le Service d'évaluation et d'audit de l'UNESCO sur la manière de procéder.

RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA PRÉPARATION DE LA SEPTIÈME PHASE DU PHI

15. Le cadre conceptuel de la septième phase du PHI a été entériné par le Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique à sa 16^e session. Ce dernier a prié toutes les parties concernées de poursuivre l'action menée en vue d'achever le plan d'exécution de cette phase du programme. Les contributions apportées par les comités nationaux du PHI ont par conséquent été intégrées à la note d'orientation révisée qui a été présentée au Bureau pour observations. En particulier, l'ensemble de propositions faites par les comités nationaux eu égard aux divers axes d'étude relevant des quatre thèmes approuvés a été examiné par le Bureau qui s'est séparé en deux groupes de travail, l'un s'occupant des thèmes I et III et l'autre des thèmes II et IV. Leurs observations figurent à l'annexe IV.

16. Le Bureau a approuvé la note d'orientation révisée en ajoutant les observations susmentionnées. Il a également estimé que les centres et chaires s'occupant de questions liées à l'eau devraient être mieux associés à la préparation et à la mise en œuvre de la septième phase du PHI. Une synergie devrait être établie entre les centres et les chaires et la suggestion a été émise d'inviter l'OMM à participer activement aux préparatifs du programme du PHI-VII. Le Bureau a recommandé l'élaboration d'un plan d'action pour la Décennie internationale d'action « L'eau, source de vie », proclamée par les Nations Unies, plan qui serait soumis au Conseil pour approbation. L'équipe spéciale pour le PHI-VII a été invitée à compléter, pour chaque axe d'étude, l'énoncé des résultats et effets escomptés. Le Bureau a conseillé de conserver le nombre d'axes d'étude énumérés dans la précédente proposition. Le mécanisme de mise en œuvre sera discuté lors de la 39^e session du Bureau. Le Bureau a approuvé la poursuite et le renforcement des programmes transversaux FRIEND et HELP pendant la septième phase du PHI et a suggéré que leur contribution aux différents axes d'étude soient évaluée. Une consultation des points focaux pour FRIEND et HELP sera entreprise après la session du Bureau. Ce dernier a conseillé d'éviter d'établir un ordre de priorité pour les axes d'étude.

APERÇU DES NOUVELLES INITIATIVES DU PHI

17. Le Bureau s'est déclaré favorable aussi bien à l'Initiative internationale relative à la sédimentation (ISI) qu'à l'Initiative internationale sur les crues et les inondations (IFI). L'attention du Bureau a été appelée sur la situation particulière des milieux arides et semi-arides du Moyen-Orient où des crues soudaines entraînent le transport d'importants volumes de sédiments,

³ Il a été suggéré de former des équipes d'évaluateurs composées de deux personnes, à savoir le membre du Bureau appartenant à la région où se trouve le centre et un expert technique éventuellement nommé par l'Hydrologue régional ou le Bureau régional. Il a été suggéré d'évaluer d'abord les HTC de Kuala Lumpur, Malaisie et l'IRTCHWE de Nanjing, Chine.

raison pour laquelle il faudrait adapter ces deux nouvelles initiatives à ce type d'environnements hydrologiques. Il a été proposé que le fleuve Niger fasse ultérieurement l'objet d'une nouvelle étude de cas de l'ISI si un nombre suffisant de partenaires sont disposés à coopérer. Le Bureau a recommandé un éventuel couplage entre le Niger et le Danube. L'attention du Bureau a été appelée sur l'avantage qu'il y aurait à établir un lien entre l'IFI et les Directeurs de l'eau de l'Union européenne (EXCIFF, Cercle européen d'échange sur la prévision des inondations) au sujet des meilleures pratiques en matière de protection contre les crues et inondations et d'atténuation de leurs effets.

18. M. Demuth a accepté l'invitation que lui avait faite le Bureau de représenter le PHI au Comité directeur de l'IFI. Après l'approbation par le Bureau de la note d'orientation sur l'IFI, qui figure en annexe au document IHP/Bur-XXXVIII/10, le document va maintenant être soumis au Conseil exécutif de l'OMM en juin 2005. Il sera ultérieurement envoyé aux comités nationaux du PHI et de l'OMM-CHy pour observations.

COOPÉRATION AVEC LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

19. Le Secrétariat a rendu compte de la 13^e session de la Commission du développement durable (CDD) des Nations Unies (New York, 10-22 avril 2005). Il s'agissait de la seconde année d'un cycle de deux ans consacré à l'eau, à l'hygiène et aux établissements humains, sujets qui intéressent le PHI.

20. Le Secrétariat a fait rapport sur le statut du Comité des Nations Unies sur les ressources en eaux (Groupe-Eau) en tant que mécanisme de coordination des activités des institutions des Nations Unies dans le domaine de l'eau et des préparatifs de la Décennie internationale d'action « L'eau, source de vie » (2005-2015), proclamée par les Nations Unies. Le Groupe-Eau des Nations Unies étudie actuellement la proposition officielle du Gouvernement espagnol d'héberger à Saragosse le secrétariat de la Décennie.

21. Le Secrétariat a fait le point des préparatifs effectués en vue du quatrième Forum mondial de l'eau qui se tiendra à Mexico en mars 2006. Il sera organisé par le Gouvernement mexicain et parrainé par le Conseil mondial de l'eau (CME). Le Secrétariat a informé le Bureau des diverses activités auxquelles le PHI participerait pendant ce forum.

22. M. Tyagi a informé le Bureau de la coopération entre l'OMM et le PHI, s'agissant notamment de l'IFI, de la préparation du deuxième Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau (WWDR-II) et de la Conférence FRIEND 2006. L'accent a également été mis sur le PCM-Eau pour lequel HELP constitue l'une des principales contributions du PHI. Une plus large distribution des publications qui en résulte, par les voies normales du PHI, a été demandée. Le Comité de liaison PHI-CHy a décidé en mai 2005 de lancer une initiative commune visant à établir un guide méthodologique d'évaluation des ressources en eau. En ce qui concerne le quatrième Forum mondial de l'eau, M. Tyagi a suggéré que la gestion des risques, domaine où l'OMM fait figure de « phare », pourrait faire l'objet d'une session conjointe. Une nouvelle stratégie de l'OMM en matière d'éducation et de formation relative à l'hydrologie et aux ressources en eau a été approuvée et il a été suggéré que l'OMM coopère avec les centres UNESCO en vue de sa mise en œuvre.

23. Dans son rapport sur la coopération du PHI avec l'AISH, M. Hubert a mis l'accent sur les colloques et ateliers organisés dans le cadre de la 7^e Assemblée scientifique de l'association internationale, qui s'est tenue au Brésil en avril 2005, et des efforts actuellement entrepris pour mettre les « Livres rouges » de l'AISH à disponibilité sur l'Internet. Le Bureau a décidé que le

prochain colloque Kovacs, organisé conjointement par l'UNESCO et l'AISH, aurait lieu à Paris du 30 juin au 1^{er} juillet 2006, le thème suggéré étant « Frontières de la recherche sur les phénomènes hydrologiques extrêmes ». Les membres du Bureau ont souligné qu'il fallait éviter les redondances avec les sujets traités antérieurement et englober certains aspects relevant des sciences sociales.

24. Le Bureau a noté qu'il importait d'établir des liens entre les Comités nationaux du PHI et l'AMCOW. Il a été suggéré qu'un Mémorandum d'accord sur ce sujet soit signé entre les deux instances.

QUESTIONS DIVERSES

25. Le Bureau du PHI a décidé de tenir sa 39^e session du 2 au 4 mai 2006, peut-être à l'Institut UNESCO-IHE de Delft. Il a également décidé que la 17^e session du Conseil intergouvernemental du PHI aurait lieu au Siège de l'UNESCO, à Paris, du 3 au 7 juillet 2006 et serait précédée par le colloque Kovacs susmentionné.

26. Le Bureau s'est montré préoccupé par le fait que, dans certains cas, des fonds prévus pour des activités régionales du PHI et décentralisés au profit de bureaux hors Siège servaient à d'autres activités.

27. La proposition de M. Bonacci d'accueillir à Hvar, Croatie, probablement en 2008, un colloque international conjointement organisé par le PHI et l'AISH sur le thème de l'applicabilité des sciences hydrologiques dans la pratique, a été favorablement accueillie par le Bureau, le Secrétariat et l'AISH. Le titre définitif de ce colloque reste encore à définir.

APPROBATION DU RAPPORT FINAL ET CLÔTURE DE LA SESSION

28. Le Bureau a examiné et approuvé le rapport final de sa 38^e session. M. Bonacci, président du Conseil intergouvernemental du PHI, a remercié les membres du Bureau et les observateurs de leur participation et le Secrétariat d'avoir efficacement préparé la réunion et de lui avoir apporté tout le soutien nécessaire, y compris pour la finalisation du rapport. Il a ensuite prononcé la clôture de la session le 8 juin 2005 à 17 heures.

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. RAPPORT SUR LE PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET POUR 2006-2007 (33 C/5) ET SUR LES 170^e ET 171^e SESSIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNESCO
4. SUITE DONNÉE À LA RÉOLUTION XVI-7 SUR LA GOUVERNANCE DU PHI
5. VERS UNE STRATÉGIE APPLICABLE AUX CENTRES RELATIFS À L'EAU FONCTIONNANT SOUS L'ÉGIDE DE L'UNESCO
6. RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA PRÉPARATION DE LA SEPTIÈME PHASE DU PHI
7. APERÇU DES NOUVELLES INITIATIVES
 - 7.1 Initiative internationale relative à la sédimentation (ISI)
 - 7.2 Initiative internationale sur les crues et les inondations (IFI)
8. COOPÉRATION AVEC LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
 - 8.1 Statut et réunions du Comité des Nations Unies sur les ressources en eau (Groupe-Eau)
 - 8.2 13^e session de la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD-13)
 - 8.3 Rôle du PHI dans la « Décennie internationale d'action, « L'eau, source de vie » » 2005-2015
 - 8.4 Préparatifs en vue de la participation du PHI au 4^e Forum mondial de l'eau
9. QUESTIONS DIVERSES
10. CLÔTURE DE LA SESSION

ANNEXE II

LISTE DES PARTICIPANTS

I. MEMBRES DU BUREAU

Président

M. Ognjen Bonacci
Professor, Faculty of Civil Engineering and
Architecture, University of Split
Matice Hrvatske 15
21000 Split, Croatie
Tel: +385 2 1303340
Fax: +385 2 1465117
E-mail : obonacci@gradst.hr

Vice-Présidents

M. Siegfried Demuth
Director, IHP/HWRP-Sekretariat
Bundesanstalt für Gewässerkunde
Am Mainzer Tor 1
D-56068 Koblenz, Allemagne
Tel: +49 261 1306 5435
Fax: +49 261 1306 5422
E-mail : demuth@bafg.de

M. Mohammed Hamisu Ibrahim
Director, Hydrology and Hydrogeology
Federal Ministry of Water Resources
Area 1, Old Federal Secretariat, P.M.B 159
Garki, Abuja, F.C.T., Nigéria
Tel: +234 (0)9 234 2520
Fax: +234 (0)9 234 3714
E-mail : hamisuibrahim@yahoo.co.uk

M. Liu Heng
Vice President, Nanjing Hydraulic Research
Institute | Vice Chairperson, Chinese National
Committee for IHP
Ministry of Water Resources
223 Guangzhou Road
Nanjing 210029, République populaire
de Chine
Tel: +86 25 8582 8010
Fax: +86 25 8582 8888
E-mail : hliu@china.com

M. Victor Pochat
Director Nacional de Políticas
Coordinación y Desarrollo Hídrico
Presidente CONAPHI
Hipólito Yrigoyen 250 - Piso 11, of. 1139
C1086 AAB Buenos Aires, Argentine
Tel: +54 11 4349 7401/2
Fax: +54 11 4349 7425
E-mail : vpochatm@yahoo.com.ar

M. Mohammad Radwan Almomani
Secretary, Jordanian National Committee for
IHP | Director, Water Resources Studies Dept.
Ministry of Water and Irrigation
PO Box 2412 or 5012
Amman, Royaume hachémite de Jordanie
Tel: +962 6 565 2265 ext.1089
Fax: +962 6 565 2287
E-mail : mohammad_almomani@mwi.gov.jo

II. OBSERVATEURS

M. Pierre Hubert
Secretary-General, International Association
of Hydrological Sciences (IAHS)
c/o École de Mines de Paris
35, rue St Honoré
77305 Fontainebleau, France
Tel: +33 1 64 69 47 02
Fax: +33 1 64 69 47 03
E-mail : pierre.hubert@ensmp.fr

M. Olufemi Odumosu
Federal Ministry of Water Resources
PMB 159, Garki, Abuja, Nigeria
Tel: +234 (0)9 234 2520
Fax: +234 (0)9 234 3714
E-mail : olufemiodumosu@yahoo.com

M. Avinash Tyagi
Director, Hydrology and Water Resources
Department
World Meteorological Organization
7 bis, Avenue de la Paix | CP 2300
CH-1211 Geneva 2, Suisse
Tel: +41 22 730 8355
Fax: +41 22 730 80 43
E-mail : tyagi_a@gateway.wmo.ch

M. Lucio Ubertini
Chairperson, IHP Finance Committee
Chairperson, IRPI/CNR
Via Madonna Alta 126
06124 Perugia, Italie
Tel: +39 075 501 44 11
Fax: +39 075 501 44 20
E-mail : lucio.ubertini@uniroma1.it

III. SECRÉTARIAT DE L'UNESCO

International Hydrological Programme (IHP)
Division of Water Sciences (SC/HYD)
1 rue Miollis, 75732 Paris Cédex 15, France
Tel: +33 1 45 68 40 01
Fax: +33 1 45 68 58 11
E-mail : ihp@unesco.org

M. András Szöllösi-Nagy
Deputy Assistant Director-General for
Natural Sciences
Secretary IHP | Director SC/HYD
Tel: +33 1 45 68 40 02
E-mail : a.szollosi-nagy@unesco.org

M. José Alberto Tejada-Guibert
Deputy Secretary IHP
Tel: +33 1 45 68 40 96
E-mail : ja.tejada-guibert@unesco.org

Spécialistes du programme

Mme Alice Aureli
Programme Specialist, Section on
Hydrological Processes and Climate
Tel: + 33 1 45 68 39 95
E-mail : a.aureli@unesco.org

M. Mike Bonell
Senior Programme Specialist
Chief, Section on Hydrological Processes
and Climate
Tel: +33 1 45 68 39 96
E-mail : m.bonell@unesco.org

Mme Jeanne Damlamian
Senior Programme Specialist, Office of the
Secretary
Tel: +33 1 45 68 45 69
E-mail : j.damlamian@unesco.org

M. Salvatore D'Angelo
Assistant Programme Specialist, Section on
Hydrological Processes and Climate
Tel: +33 1 45 68 41 39
E-mail : s.dangelo@unesco.org

Mme Lisa Hiwasaki
Assistant Programme Specialist, Section on
Sustainable Water Resources Development
and Management
Tel: +33 1 45 68 40 29
E-mail : l.hiwasaki@unesco.org

Mme Annukka Lipponen
Assistant Programme Specialist, Section on
Hydrological Processes and Climate
Tel: +33 1 45 68 39 38
E-mail : a.lipponen@unesco.org

M. Lalji Mandalia
Programme Specialist, Section on
Hydrological Processes and Climate
Tel: +33 1 45 68 40 54
E-mail : l.mandalia@unesco.org

M. Francesco Rizzo
Assistant Programme Specialist, Section on
Hydrological Processes and Climate
Tel: +33 1 45 68 41 53
E-mail : f.rizzo@unesco.org

Assistants

Mme Robinia Briffault
Assistant, Section on Hydrological Processes
and Climate
Tel: +33 1 45 68 39 97
E-mail : r.briffault@unesco.org

Mme Rosanna Karam
Assistant to the Secretary
Tel: +33 1 45 68 40 01
E-mail : r.karam@unesco.org

M. Vincent Leogardo
Programme Assistant, Office of the Secretary
Tel: +33 1 45 68 40 04
E-mail : v.leogardo@unesco.org

Mme Dominique Lozano
Assistant to the Deputy Secretary
Tel: +33 1 45 68 40 18
E-mail : d.lozano@unesco.org

Consultants ayant des contrats de courte durée

M. Jonathan Baker
Consultant, Office of the Secretary
Tel: +33 1 45 68 39 44
E-mail : j.baker@unesco.org

M. Kenichiro Kobayashi
Consultant, Office of the Secretary
Tel: +33 1 45 68 39 15
E-mail : isi@unesco.org

M. José Luis Martín Bordes
Consultant, Section on Hydrological
Processes and Climate
Tel: +33 1 45 68 41 33
E-mail : jl.martin@unesco.org

Mme Biljana Radojevic
Consultant, Section on Sustainable Water
Resources Development and Management
Tel: +33 1 45 68 41 56
E-mail : b.radojevic@unesco.org

Mme Raya Stephan
Consultant, Section on Hydrological
Processes and Climate
Tel: +33 1 45 68 39 95
E-mail : r.stephan@unesco.org

Assistants ayant des contrats de courte durée

M. Moustapha Boutegrabet
Assistant, Office of the Secretary
Tel: +33 1 45 68 39 27
E-mail : m.boutegrabet@unesco.org

Mme Noura Sadi
Assistant, Section on Hydrological Processes
and Climate
Tel: +33 1 45 68 40 79
E-mail : n.sadi@unesco.org

Mme Rosalind Wright
Assistant, Section on Hydrological Processes
and Climate
Tel: +33 1 45 68 39 11
E-mail : r.wright@unesco.org

ANNEXE III

LISTE DES DOCUMENTS
(tous les documents sont publiés en anglais seulement)

Cote du document (IHP/Bur-XXXVIII/...)	Titre	Point de l'ordre du jour
1	Agenda	2
2	Timetable	2
3	Final Report	1 - 8
4	List of documents	2
5	List of participants	2
6	Report on the draft 33 C/5 Programme and Budget (2006-2007) and on the 170 th to the 171 st sessions of the Executive Board of UNESCO	3
7	Follow up to Resolution XVI-7 on IHP governance	4
8	Towards a strategy for water-related centers operating under the auspices of UNESCO	5
9	Progress report on the preparation of the 7 th phase of IHP	6
10	Overview of new IHP initiatives: International Sediment Initiative (ISI) and International Flood Initiative (IFI)	7
11	Report on cooperation with UN and non-governmental organizations: UN-Water CSD-13 'Water for Life' Decade 4 th World Water Forum	8

ANNEXE IV

REMARQUES DU BUREAU SUR LA PROPOSITION DU SCHÉMA DU PHI-VII

GROUPE DE TRAVAIL I

L'axe d'étude I.1 devrait faire référence aux aquifères côtiers, aux intrusions d'eaux salines dues à l'élévation du niveau de la mer ainsi qu'à l'abaissement du niveau des eaux souterraines imputable au surpompage ou à la sécheresse. Il conviendrait de même d'appeler l'attention sur la contamination des systèmes aquifères par les hydrocarbures.

L'axe d'étude I.2 devrait être libellé comme suit : « Phénomènes hydrologiques extrêmes dans différentes zones hydroclimatiques ».

Il conviendrait de faire référence à de petits bassins expérimentaux et aux pluies intenses de courte durée.

L'axe d'étude I.3 devrait faire référence à l'hydrologie dans les mégapoles.

L'axe d'étude III.2 devrait mentionner l'amélioration des connaissances sur le régime hydrologique nécessaire pour remettre l'environnement en état.

GROUPE DE TRAVAIL II

Le nouveau titre proposé pour le thème II est : « Gouvernance et socioéconomie de l'eau ». Il conviendrait d'inclure des axes d'études supplémentaires dans les axes d'études principaux, mais en nombre réduit. Les titres des axes d'études devraient être simplifiés, raccourcis et insister davantage sur les concepts, en abandonnant par exemple les éléments considérés comme des moyens et instruments, comme indiqué ci-après :

Axes d'études principaux

Axe d'étude II.1	Culture, éthique et législation en vue d'une gestion rationnelle de l'eau
Axe d'étude II.2	Bonne gouvernance, renforcement des capacités et participation des acteurs intéressés
Axe d'étude II.3	L'eau au service de la lutte contre la pauvreté : prix raisonnable de l'eau et financement garanti
Axe d'étude II.4	Ressources en eau partagée et résolution des conflits en la matière
Axe d'étude II.5	Dénouer le lien entre eau et énergie par une gouvernance rationnelle incluant la participation des acteurs intéressés

Parmi les axes d'études supplémentaires, on a estimé que l'axe A.II-a « Technologie de l'information, apprentissage électronique et participation sociale fondée sur les connaissances » faisait partie du volet éducation qui doit recouper tous les domaines ; que l'axe d'étude A.II-b « Financement de l'eau et coût du cycle de vie des services de fournitures d'eau et d'hygiène » était inclus dans le « financement garanti » au titre de l'axe d'étude II.3 ; que les questions concernant

les droits relatifs à l'eau, mentionnées dans l'axe A.II-c, relevaient de l'axe d'étude II.1 et que l'accent mis sur la participation du secteur privé à la fourniture des services était trop restrictif.

Les axes d'étude principaux du thème IV, intitulé « Qualité de l'eau, santé humaine et sûreté alimentaire », devraient être modifiés et s'intituler comme suit :

- | | |
|------------------|---|
| Axe d'étude IV.1 | Méthodes de protection contre les polluants biotiques et abiotiques naturels ou véhiculés par l'eau |
| Axe d'étude IV.2 | Accès à l'eau potable au service de la santé humaine |

Le groupe a estimé que la mention de la gestion intégrée des ressources en eau n'ajoutait rien au concept principal mais englobait le tout. Les exemples particuliers mentionnés dans le titre de l'axe d'étude IV.4 (anciennement axe d'étude IV.3), les « Ressources en eaux non classiques », ont été supprimés car l'idée que l'on se fait de ce qui est « non classique » varie d'un pays à l'autre. La désalinisation, évoquée dans l'axe supplémentaire d'étude A.IV-c, a été considérée comme une méthode supplémentaire relevant de cet axe d'étude principal et a donc été supprimé du titre et incluse dans la description de l'axe d'étude.

Reclasser l'axe d'étude IV.4 « Accès à l'eau en vue de la sûreté alimentaire » pour en faire l'axe d'étude IV.3 lui a donné une importance accrue.

L'axe d'étude supplémentaire A.IV-a intitulé « Ressources en eaux locales, en particulier les eaux souterraines, en vue de la sécurité alimentaire » a été omis puisqu'il s'agit d'un cas particulier relevant de l'axe d'étude IV.3. Une référence spéciale aux eaux souterraines pourrait être ajoutée à la rubrique explications.

L'axe d'étude supplémentaire A.IV-b intitulé « Inventaire et évaluation à l'échelle mondiale des polluants potentiellement nuisibles pour la santé présents naturellement dans les ressources en eaux, par exemple l'arsenic et le sélénium dans les aquifères » a été considéré comme un cas particulier relevant de l'axe d'étude IV.1.

Il a été suggéré de rebaptiser l'axe d'étude supplémentaire A.IV-d « Ressources en eaux dans les situations d'urgence ».

ANNEXE V

GLOSSAIRE DES SIGLES ET TERMES SPÉCIAUX UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

AMCOW	Conseil des ministres africains responsables de l'eau
CAZALAC	Centre de l'eau pour les régions arides et semi-arides d'Amérique latine et des Caraïbes (La Serena, Chili)
CHy	Commission d'hydrologie de l'OMM
CDD	Commission du développement durable (ONU)
UE	Union européenne
EXCIFF	Cercle européen d'échange sur la prévision des inondations
FRIEND	Régimes d'écoulement déterminés à partir de séries de données internationales expérimentales et de réseaux
HELP	L'hydrologie au service de l'environnement de la vie et de la formulation des politiques
HTC	Regional Humid Tropics Hydrology and Water Resources Centre for South-East Asia and the Pacific (Kuala Lumpur, Malaisie)
AISH	Association internationale des sciences hydrologiques
ICHARM	Centre international sur les risques liés à l'eau et leur gestion (Tsukuba, Japon)
IFI	Initiative internationale sur les inondations
IGRAC	Centre international d'évaluation des ressources en eaux souterraines
IHE	Institut international d'études infrastructurelles, hydrauliques et environnementales, désormais intitulé Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau (Delft, Pays-Bas)
PHI	Programme hydrologique international (de l'UNESCO)
PHI-VII	Septième phase du PHI (2008-2013)
IRTCHWE	Centre international de formation et de recherche sur l'hydrologie, les ressources en eau et le milieu aquatique (Nanjing, Chine)
ISI	Initiative internationale relative à la sédimentation
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
PoWER	Partenariat pour l'éducation et la recherche en matière d'eau
CIR	Conseil intergouvernemental régional
ONU	Organisation des Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
PCM	Programme climatologique mondial
OMM	Organisation météorologique mondiale
CME	Conseil mondial de l'eau
WWDR	Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau